



Dans le cadre du reméandrage de la rivière **L'ARDON**, sur le territoire de la commune de **Vaucelles et Beffecourt**, travaux effectués et financés par le **SYNDICAT INTERCOMMUNAL de l'ARDON**, une convention a été établie entre le **CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE** et la commune pour la préservation, la gestion et la valorisation des cours d'eau et des zones humides.

La parcelle concernée par ces travaux est la B90-B92 (Le MARAIS), située route de la Capignolle.

Sur cette zone, des travaux sont à envisager, par des opérations de broyage forestier, pour permettre à la faune et à la flore, avec des espèces rares, de reconquérir leur territoire. Cette zone a été dégradée, par le passé, par des actions de drainage et de plantations, pour partie avec des peupliers.

Des souches et des têtes de peupliers ont été laissées au sol, ainsi que des filets de protection en plastique.

Dans le but de laisser cet endroit vierge de pollution, le Conseil Municipal propose une journée « **ACTION CITOYENNE** » au ramassage de ces filets en plastique qui jonchent le sol, et faisant appel aux bonnes volontés parmi les habitants de Vaucelles et Beffecourt, et par la même occasion offrir une visite des lieux avec une découverte de la faune (poissons, batraciens, ...) et de la flore (plantes indigènes, ...) présent sur le site :

SAMEDI 8 AOÛT 2020 à 9H00

Rassemblement Place de la Mairie

A l'issue de cette action, nous pourrons échanger autour d'un verre de l'amitié, tout en respectant les gestes barrières en vigueur sur notre territoire (distanciation, masques, ...).

Pensez à prendre vos bottes, vos gants étanches en caoutchouc, vos masques, un outil à crocheter la terre (les filets sont ancrés dans le sol à certains endroits).

Rosalie Calland
Commune de Vaucelles et Beffecourt
Commission Patrimoine et Environnement

En partenariat avec :

